

DELIBERATION N° 162-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le dix juillet deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressées par la Présidente, datées du 24 juin et du 3 juillet 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Alain SIAUD.

Présents :

ABERT Jean-Claude	LAMOUR Jérôme	CHAUD Frédéric	LE TRAOU Dominique
SERRE Emmanuel	BONNIER Eric	GRIET Bernard	PONCET Denis
SIAUD Alain	BARI Nadine	SAURAT Coraline	BALMET Lucie
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	LANEYRIE Jean-Marc	JEANNIN Michel
BONOMI Jean-Pierre	DECHAUX Marie-Claire	TOSCAN Michel	MAUGIRON Frédéric
MULYK Fabien	GIRARDOT Frédéric	TURC Sylvain	MAUGIRON Gilbert
MAUROY Claude	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	BARTHELEMI Maryse
FAURE Philippe	GIACOMETTI Geneviève	RAVANAT Jean-Luc	ROUSSET Alain
CHATTARD Arnaud	LAURENS Patrick	BALME Eric	MORA Serge
BRUGNERA Jean-Michel	MENDEZ-DIAZ Philippe	MENDEZ Alain	
GERBI Franck	TAVERNA Philippe	PERRIN Gilda	
ROSSI Angélique	JOUBERT Thierry	BATTISTEL Marie-Noëlle	

Absents excusés représentés : ROBERT Philippe (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), FERREIRA Michel (pouvoir à LAMOUR Jérôme), GONNORD Franck (pouvoir à BONNIER Eric), FAYARD Adeline (pouvoir à CIOT Xavier), BRUN Sylvie (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à BARI Nadine), STUTZ Anne (pouvoir à BONOMI Jean-Pierre), GRAND Florence (pouvoir à SERRE Emmanuel), SIMONNET Martine (pouvoir à LAURENS Patrick), PREVOT Fabienne (pouvoir à SAURAT Coraline), CHANTRE Carine (pouvoir ROSSI Angélique), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric), GIRAUD Murielle (pouvoir à CURT Jean-Pierre).

Nombre de délégués en exercice : 62
 Nombre de délégués présents : 45
 Nombre de pouvoirs : 13
Nombre de délégués votants : 58

OBJET : PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 MAI 2025

Le procès-verbal de la séance du 26 mai 2025 est soumis au vote de l'assemblée délibérante.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ **ADOpte** le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 26 mai 2025.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 10 juillet 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 038-200040657-20250710-2025_05B_19-DE